



## la lettre d'information n° 12 – novembre 2005

[vous abonner](#)  
[consulter la lettre en ligne](#)

**Avertissement aux lecteurs** : l'accès aux articles payants est soumis aux abonnements pris par votre institution.

### « Arts, culture, école »

« L'école saisit aujourd'hui l'art comme une position de l'être au monde. Dans son histoire et dans sa pratique, par le savoir et par l'émotion, l'art ouvre une fenêtre sur l'autre, sur la différence, sur l'unique et sur l'espoir d'un avenir commun » (Evelyn Cramer, chercheur de l'Unité de recherche en didactique de l'histoire de l'art et archéologie, Université Libre de Bruxelles).

« Arts, culture, école » un principe qui se développe dans de nombreux pays, amène les décideurs à s'interroger sur la mise en œuvre de ce concept. Comment développer des démarches en matière d'éducation artistique et culturelle à l'école, en Europe et dans le monde ? Quelle place donner aux arts et à la culture dans les programmes scolaires ? A terme, comment évaluer ces politiques et leurs effets sur les jeunes ?

Nous avons dégagé des *volontés politiques communes* au niveau international, tout en notant des spécificités pour certains pays. Les actions sont menées avec des partenaires très divers. A la suite d'une série de *rapports, études, articles*, les différents gouvernements ont élaboré des textes qui ont été suivis de mises en œuvre institutionnelles : *des textes d'application*. Des organismes de direction et de gestion ont été créés dans tous les pays concernés afin de faciliter la direction et la coordination des projets : *Réseaux internationaux d'observatoires des politiques culturelles*. Les expérimentations sont plurielles, nous avons retenu celles qui concernent la scolarisation en « milieux difficiles ».

[volontés politiques communes](#) | [rapports, études, articles](#) | [textes d'application](#) | [réseaux internationaux d'observatoires des politiques culturelles](#) | [réseaux internationaux d'observatoires des politiques culturelles](#) | [organismes d'appui](#) | [expériences arts, culture, scolarisation en « milieux difficiles »](#) | [conclusion](#)

### Des volontés politiques communes

Les projets retenus par les « Politiques » impliquent un travail de partenariat entre les enseignants et les artistes. Ces acteurs appartiennent à des organismes culturels et professionnels, à des centres de recherche, des universités, des instituts culturels, des théâtres, des musées et des associations professionnelles.

Le programme européen, [Europe for culture : culture 2007 programme](#), est fondé sur la diversité culturelle dans le respect du principe de subsidiarité, la mise en valeur de l'héritage culturel commun et la coopération entre les Etats membres. Ce programme doit contribuer au développement d'une identité européenne à partir de la base. Il est constitué de trois axes : le soutien à la mobilité transnationale des personnes travaillant dans le secteur culturel ; le soutien à la circulation transnationale des œuvres et produits artistiques et culturels ; le soutien au dialogue interculturel. Il convient de donner aux opérateurs culturels, des occasions plus nombreuses de créer des réseaux, de réaliser des projets, d'être plus mobiles ou encore de favoriser le dialogue culturel en Europe et dans d'autres régions du globe. Ce programme prévoit trois niveaux d'intervention : le soutien financier direct à des projets de coopération durables, exploratoires ou « spéciaux » afin de permettre à l'Union européenne de renforcer son rayonnement culturel à l'échelle internationale ; l'intervention plus structurelle en faveur de la coopération ; le soutien à des activités d'analyse et à l'information, afin de créer un environnement propice à la coopération en favorisant la production d'outils et de travaux communs.

La France, le Canada anglophone et le Québec, ont impulsé des politiques d'éducation artistique et culturelle fortes, conjointement mises en œuvre par les ministères de la culture et de l'éducation nationale.

#### La France

La France a bénéficié d'un [Plan de relance de l'éducation artistique et culturelle en 2001](#). Des établissements culturels ont été mobilisés pour recentrer l'action de l'État et développer des stratégies partenariales avec les collectivités territoriales afin de mieux prendre en compte les nouveaux enjeux de la société dans l'éducation des jeunes. Des accords de coopération entre les Instituts de formation des maîtres (IUFM) et les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ont été passés pour mieux former les responsables de l'éducation artistique et culturelle. Une mobilisation des établissements culturels a été nécessaire par l'attribution de subventions de fonctionnement aux établissements qui produisirent une action éducative. Enfin, il fallut mieux prendre en compte les nouveaux enjeux de la société : les jeunes devant recevoir une éducation aux œuvres produites par les industries culturelles, notamment par une meilleure information sur les accès publics à l'Internet et par une plus grande diffusion des œuvres acquises par le Centre national de documentation pédagogique (CNDP).

Les [Orientations pour une politique en matière d'enseignements artistiques et d'action culturelle](#) du ministère de l'Éducation nationale, BOEN, n° 40 du 30 octobre 2003. En 2003, le bilan quantitatif est satisfaisant, le qualitatif plus mitigé. On constate un écart entre les textes officiels et leur mise en œuvre sur le terrain : une offre de formations diversifiées mais souvent peu

lisible (empilement des réformes). Cette situation a fait perdre le sens profond d'une mise en relation des jeunes avec les arts. Deux objectifs sont alors définis : optimiser le rôle décisif que peut jouer le système éducatif, notamment à l'école primaire, dans la détermination des pratiques culturelles en donnant à tous les élèves une culture artistique, théorique et pratique, intégrée à la culture générale et assurer à ceux qui en ont le projet, la formation nécessaire à l'exercice futur d'un métier artistique ou en lien avec l'art. Le dispositif « éducation nationale » met en place des enseignements artistiques, des dispositifs transversaux et des activités complémentaires. Dans le premier degré : les enseignements artistiques sont cadrés par les programmes nationaux, évalués régulièrement et privilégient l'interdisciplinarité. Dans le second degré : ils sont obligatoires au collège et à certains niveaux du lycée professionnel (LP), optionnels en lycée général et technologique (LGET). Dans certains domaines (lycée), ils sont mis en œuvre par des équipes associant professeurs, artistes et professionnels de la culture. Trois champs artistiques : les arts visuels, les arts du son, les arts du spectacle vivant. Les dispositifs transversaux se traduisent dans les classes à PAC (projet artistique et culturel) ; les IDD (itinéraires de découverte), les PPCP (projet pluridisciplinaire à caractère professionnel) ; les TPE (travaux personnels encadrés).

## Le Canada

Le Québec se situe dans un long processus de [développement de la Culture à l'école](#). Les québécois sont partis du postulat suivant, « l'école est un lieu de culture et la culture une source de savoirs et d'apprentissages » dans lequel l'enseignant est un passeur culturel. Le partenariat entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation, loisir et sport remonte à vingt années. Il a été mis en œuvre avec l'adoption de la Politique culturelle du Québec (1992), puis la signature d'un Protocole d'entente (1997) et enfin la Déclaration « Pour les jeunes, l'école et la culture » (2000).

[Arts, culture et créativité](#), tel est le discours du Conseil des Arts du Canada. Le statut des arts, de la culture et du patrimoine dans la société a connu une évolution phénoménale. La création, la production et la diffusion culturelles sont passées d'une situation où elles échappaient presque entièrement à la sphère économique pour se retrouver au cœur des nouvelles stratégies de développement humain. Le processus a commencé au début des années soixante, l'accent est mis sur la professionnalisation des arts et de la culture, avec des objectifs d'excellence artistique et la création d'institutions culturelles majeures dans les grands centres et dans les régions. (Il faut attendre la fin des années quatre-vingt pour voir se profiler les expériences américaines et européennes). En 2002, Richard Florida écrit sur les travailleurs du savoir et le pouvoir d'attractivité de la vie culturelle dans les grandes villes. Actuellement, les arts et la culture ne sont plus un simple secteur d'activité spécifique. La culture se présente comme une dimension de la vie des individus et des collectivités. Il faut consolider les arrimages entre éducation et culture, entre santé et culture, entre citoyenneté et culture. (Simon Brault, vice-Président du Conseil des arts du Canada).

## Des rapports, études, articles

De nombreux rapports et études comparatives ont mis en évidence l'impact des arts et de la culture sur le comportement des jeunes.

- [The Arts, creativity and cultural education: an international perspective](#). A partir de dix-neuf systèmes éducatifs, Caroline Sharp et Joanna Le Métails, ont mené en 2000 une étude comparative sur les arts, la créativité et l'éducation à la culture : Australie, Canada, Angleterre, France, Allemagne, Hong Kong, Hongrie, Italie, Irlande du Nord, République d'Irlande, Japon, République de Corée, Pays-Bas, Nouvelle Zélande, Singapour, Espagne, Suède, Suisse, USA. Cette étude a été réalisée grâce aux archives de l'« [International revue of curriculum and assessment frameworks internet archive](#) » (INCA). Elle met en évidence des objectifs communs : la créativité est importante et son développement doit être encouragé dans les écoles. C'est une prise de conscience sur le fait que l'éducation à la culture est une composante essentielle pour soutenir l'activité des élèves. C'est une reconnaissance du rôle des arts dans les programmes d'enseignement, avec une prise en compte du développement de la créativité. Il est nécessaire de trouver une manière de développer et de mettre en valeur le statut des arts dans l'éducation.
- [Arts and education research: towards an international compendium](#). Rapport produit en avril 2005 par l'UNESCO en collaboration avec l'Australia Council for the Arts and the International Federation of Arts Councils and Culture Agencies (IFACCA). Il s'agissait de démontrer l'impact des programmes artistiques sur l'éducation des enfants et des jeunes gens. L'étude a été réalisée sur des étudiants marginalisés ou des étudiants « à risque ». Les pays concernés par l'étude sont l'Argentine, l'Australie, la Barbade, Canada, Chili, Hong Kong, Colombie, Angleterre, Finlande, Allemagne Inde Malaisie Nouvelle Zélande, Niger, République des Seychelles, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Espagne, Pays-Bas, États-Unis. Le rapport a été rédigé par Anne Bamford, docteur à l'University of technology de Sydney.
- En 2001, tous les états membres de l'Europe ont manifesté le désir d'analyser les limites de leur propre pratique et de leur enseignement artistique et du patrimoine. La Conférence sur l'enseignement artistique et du patrimoine en Europe, [A Muste or a-Muse](#), a offert l'occasion d'établir des contacts et d'échanger des données entre cent trente participants représentant vingt-neuf pays. L'idée retenue a été de mettre sur pied un réseau européen pour les fonctionnaires actifs dans la politique d'enseignement artistique et du patrimoine. Le ministère néerlandais de l'enseignement, de la culture et de la science s'est proposé pour organiser le secrétariat d'un tel réseau. Le but du réseau est d'échanger des informations sur la politique en matière d'enseignement artistique et de patrimoine entre les Etats membres de l'Union européenne et de débattre de sujets importants. Trois ans plus tard, une conférence européenne a été organisée à La Haye, du 8 au 10 septembre 2004, [La culture et l'école : Politiques d'enseignement artistique et du patrimoine au sein de l'Union européenne](#). Le rapport est produit par le ministère néerlandais de l'enseignement, de la culture et de la science et le réseau européen de fonctionnaires actifs dans le domaine de l'enseignement artistique et du patrimoine. Il donne un aperçu des différents objectifs, sujets et méthodes appliqués par les pays de l'Union européenne lorsqu'ils développent les cours sur l'art et le patrimoine et contribuent au développement d'indicateurs européens comparables pour l'enseignement artistique et du patrimoine. La conférence veut stimuler le débat sur l'enseignement artistique et du patrimoine en Europe, en partant de l'idée que cet enseignement, au sein des états membres, joue un rôle crucial dans le développement de la citoyenneté européenne. L'hypothèse retenue est que l'enseignement artistique et du patrimoine peut contribuer à une plus grande compréhension entre les citoyens européens, et peut servir à révéler des talents créateurs. La conférence s'est concentrée sur l'enseignement artistique et du patrimoine dans le cadre scolaire pour des enfants ayant entre 4 et 18 ans, ce qui englobe l'enseignement primaire et secondaire, avec une attention égale consacrée à l'art.

- [Trends in Art education from diverse cultures](#). Cette anthologie (1995) rassemble des indicateurs sur l'éducation artistique à travers vingt-et-un pays : Afrique du sud, Allemagne, Brésil, Chili, Chine, Egypte, Japon, Tchécoslovaquie, Suisse, Zimbabwe.
- États-Unis, [Acts of achievement: The role of performing art centers in education](#) (2003). La première étude sur les programmes d'art du spectacle en éducation, des enfants de douze ans.
- [Arts education in secondary schools: effects and effectiveness](#) (2000). Etude sur l'effet de l'éducation aux arts dans les écoles secondaires d'Angleterre et du Pays de Galles. Principalement de l'art, du théâtre, de la danse et de la musique. Elle peut être utilisée par des enseignants, des chefs d'établissement, des chercheurs ou bien des hommes politiques.
- [Consultation sur les arts et l'apprentissage en vue de la Conférence mondiale sur la place de la culture et des arts dans l'éducation, Commission canadienne pour l'UNESCO](#), novembre 2004. Dans le cadre d'une consultation de deux jours, 23 participants représentant les gouvernements et les organisations non gouvernementales se sont réunis à Toronto, pour se pencher sur l'état de la situation de l'apprentissage des arts et de l'éducation en Ontario et au Québec. Les questions abordées avaient trait à l'éducation artistique et la créativité, l'accessibilité, la qualité de l'éducation artistique et le renforcement du rôle des arts dans l'apprentissage. Cette rencontre est la première d'une série de cinq consultations menées à travers le pays. Les résultats de ces consultations permettront d'élaborer la contribution du Canada à la conférence préparatoire de la région Europe qui s'est déroulée à Vilnius, en Lituanie, en 2005, et à la conférence mondiale sur l'éducation artistique au Portugal, en 2006. De plus, ils constitueront une importante source d'information qui sera utile au développement du Plan d'action de la Coalition pour l'éducation artistique au Canada.
- La Belgique a produit une [Note de synthèse](#) intitulée « Culture et Démocratie », produite en avril 2005, son objectif a été de dresser un état des lieux sur la question de l'art à l'école après quelques mois de législature et dans le cadre des consultations lancées par le ministre de la Culture et celui de l'Éducation, ceci afin de dégager les axes prioritaires pour une véritable prise en compte de l'art à l'école. Le groupe de travail demande aux ministères d'ouvrir en suivant cinq points : réaffirmer la nature et la mission culturelle essentielles de l'École ; redéployer de manière structurelle, dans le territoire de celle-ci, des savoirs et des pratiques artistiques et culturelles qui n'ont plus cours aujourd'hui ; assurer une meilleure formation artistique et culturelle (initiale et continuée) de tous les enseignants ; créer une formation spécifique pour les médiateurs culturels ; trouver de nouvelles modalités d'accès au spectacle vivant et à toute l'offre culturelle qui permettent à toutes les écoles et à tous les enseignants de les fréquenter régulièrement.
- En Belgique toujours, un [rapport prospectif sur l'éducation artistique à l'école](#) en partenariat avec des artistes, des institutions et des opérateurs culturels (2003). Il s'agit d'une présentation d'expériences artistiques et culturelles innovantes. Ce rapport montre des convergences dans les programmes éducatifs et culturels, des obstacles à la mise en œuvre et des apports dans l'organisation d'activités culturelles à l'école. Il suggère des recommandations et des propositions.
- En France, l'Assemblée nationale a présenté un rapport sur [La politique des pouvoirs publics dans le domaine de l'éducation et de la formation artistique : Rapport d'information](#) (Muriel Marland-Militello, 2005). La mission s'est attachée à étudier la pertinence des différents dispositifs d'éducation artistique existants. Puis elle a tenté d'évaluer les conditions d'application des différents textes en vigueur et s'est interrogée sur ce qui explique qu'ils ne soient pas appliqués. Ce travail a nécessité l'audition de cinquante personnes à l'Assemblée nationale ainsi qu'une enquête de terrain en France (Bretagne, Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur), en Italie et en Norvège.
- Une note d'information de la Direction de la programmation et du développement (DPD), [Arts et culture dans le second degré](#), présente un panel de mille chefs d'établissement du second degré qui ont été interrogés en octobre 2001 sur la mise en œuvre des réformes et en particulier sur le plan de développement des arts et de la culture à l'école. 44 % des collègues ont ouvert au moins une classe à projet artistique et culturel (classe à PAC) en sixième. Le nombre des ateliers artistiques progresse. Plus de 170 000 collégiens participent à une chorale. L'offre d'activités artistiques est optionnelle et très inégale entre les établissements. Si dans près d'un collège sur trois et dans un LP ou un LEGT sur six, plus d'un quart des élèves participent à ces activités, à l'inverse, dans un quart des collèges et dans près de la moitié des LP ou LEGT, moins de 10 % des élèves y participent. Une priorité très forte dans le développement de ces activités est constatée dans les collèges les plus difficiles. En LP, le développement est très récent et rapide. La création de classes à PAC est souvent corrélée à la mise en place d'autres dispositifs pédagogiques innovants.
- [Les pratiques culturelles des adolescents](#) (2003). Jean-François Hersent à la Direction du livre et de la lecture, s'interroge autour d'une culture adolescente, sur l'héritage culturel social, sur la première génération « multimédia » et sur l'envoûtement de l'image.

## Des textes d'application

La France et le Québec ont produit des textes d'application des mesures en matière de culture et d'art à l'école.

### La France

La France a tout d'abord mis en place des [Pôles nationaux de ressources artistiques et culturelles dans les régions](#) (PNR), ministère de l'Éducation nationale, BOEN n° 18, 2002. Les ministères de l'Éducation et de la Culture créent les PNR qui associent trois partenaires : une structure culturelle ; un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) ; un centre régional de documentation pédagogique (CRDP). Constitués autour de thématiques fortes, ils sont destinés à faciliter, à l'échelle nationale, l'information et la formation de personnes-ressources, capables d'aider les différents partenaires concernés à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets en matière d'éducation artistique et culturelle.

En 2005, l'éducation artistique renforce la dimension culturelle dans l'ensemble des disciplines et permet l'acquisition de compétences transversales mobilisables dans d'autres domaines d'apprentissage. [Éducation artistique et culturelle : orientation sur la politique d'éducation artistique et culturelle des ministères de l'éducation nationale](#), circulaire n° 2005-014 du 3/1/2005. Elle conforte la maîtrise des langages en développant les capacités d'analyse et d'expression. Elle prépare ainsi au choix et au jugement, participe à la formation d'un esprit lucide et éclairé, concourt à l'apprentissage de la vie civique et sociale. L'éducation artistique s'étend à l'ensemble des domaines des arts et de la culture, héritage commun, à la fois patri-

monial et contemporain, qui participe pleinement de la culture humaniste. Le cadre du partenariat : l'enseignement est structuré autour des trois champs (arts visuels, arts du son, arts du spectacle) d'une formation artistique et culturelle pour tous qui articule étroitement patrimoine et création vivante. L'intervention d'artistes et de professionnels de la culture dans les classes constitue une des forces de l'enseignement. Les options peuvent faire l'objet d'un soutien complémentaire des DRAC uniquement en lycée : ateliers, classes culturelles, programmes de sensibilisation. Les actions peuvent être inscrites dans le projet d'établissement.

La Ligue de l'enseignement et son réseau s'engagent dans l'*Accompagnement du plan pour le développement des arts et de la culture à l'école*, (revue de la Ligue, 2001). Une réflexion collective sur les modalités de l'accompagnement du plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture en milieu scolaire a été menée en mars 2001. Cette réflexion réalisée en partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale et celui de la Culture, a réuni cent cinquante cadres départementaux de la Ligue issus de quatre-vingt-cinq fédérations départementales. La Ligue voit dans ce plan une chance historique pour le développement des arts et de la culture à l'école ainsi qu'un levier formidable pour faire « évoluer » l'école. Qu'il s'agisse du rééquilibrage des apprentissages et des pratiques dans le sens d'une reconnaissance de « l'intelligence sensible » ou d'une transversalité des savoirs appelée par la logique des classes à projets culturels et artistiques, ce plan est porteur d'une transformation des pratiques éducatives qui semblent aller vers un projet démocratique renouvelé pour l'École.

### Le Québec

Le Québec met en application un [Protocole d'entente culture-éducation](#), (2005) ministère de l'Éducation, loisir et sport. C'est le renforcement du partenariat entre le ministère de la Culture et de l'Éducation, en tenant compte des réalités locales, régionales et nationales pour valoriser l'éducation artistique et culturelle. Les domaines visés sont les arts (sensibilisation, éducation, formation), la langue et la littérature, l'histoire, la sensibilisation au patrimoine, la culture scientifique et technique, les NTIC.

[L'intégration de la dimension culturelle à l'école](#) (2003), ouvrage produit par le ministère de l'éducation, loisir et sport, est un outil de référence à l'intention des enseignants : selon cet ouvrage, les apprentissages réalisés par l'élève comportent des ancrages culturels qui lui permettent d'élargir sa vision du monde, de structurer son identité et de développer son pouvoir d'action.

## Réseaux internationaux d'observatoires des politiques culturelles

Les « Politiques » et les organismes impliqués dans l'art et la culture à l'école se sont réunis au sein de réseaux facilitateurs d'échanges d'expériences. Des observatoires régionaux, nationaux, européens, internationaux ont vu le jour, en voici quelques uns :

### Les réseaux en Europe

Au cours des quinze dernières années, l'Europe s'est dotée d'un grand nombre de réseaux culturels. La fin du siècle est marquée par une tendance planétaire à la communication interculturelle où les réseaux occupent une place prépondérante. Dans les années 90, en outre, une nouvelle notion s'est instaurée, qui comporte trois volets – culture, communication et nouvelles technologies : la mise en réseau des cultures.

- **INTERARTS – Observatoire européen des politiques culturelles régionales et urbaines, Barcelone**  
Organisme international de coopération culturelle qui mène à bien des projets culturels, assure un développement territorial socio-économique dans le cadre de la construction de l'espace social européen ; développe les relations culturelles entre l'Europe et le reste du monde.
- **Observatoire régional du financement de la culture en Europe centrale et orientale – Budapest**  
Source d'information sur les modes de financement de la vie culturelle (activités et produits) dans les pays d'Europe centrale et orientale. Cet observatoire couvre dix-sept États situés entre la Baltique et l'Adriatique. Il cherche à combler le fossé qui persiste entre la vaste documentation disponible sur tout ce qui a trait à la modification radicale du financement culturel dans la région et les indications fiables de première main qu'il est souvent si difficile d'obtenir. En tant qu'organisation spécialisée, l'Observatoire s'efforce de faciliter la recherche, de fournir des informations et d'établir des contacts dans des domaines où interviennent le financement de la culture et les politiques, la législation, les statistiques culturelles.
- **Creative Exchange – Royaume Uni**  
Réseau d'organisations et d'individus qui, à l'échelon international, fait appel à la culture et à la créativité pour un développement durable dans des domaines tels que la santé, les droits de l'homme, la résolution des conflits, l'environnement, la gouvernance et la démocratie. Ce réseau permet un dialogue entre organisations et agents travaillant à la base entre des organisations non gouvernementales oeuvrant pour le développement, des administrations et des responsables politiques. Il dessert plus de soixante-dix partenaires dans le monde entier et offre un service de tableau d'affichage électronique qui établit, estime-t-on, entre six cents et mille contacts.
- **ERICArts – Institut européen de recherche comparative sur la culture, Bonn**  
C'est un système de surveillance en ligne des politiques culturelles nationales en collaboration avec le Conseil de l'Europe et un réseau de correspondants nationaux veillant à sa mise à jour. Il a été mis en place en tant qu'organisme multinational indépendant de recherche. Il est composé de plus de soixante-dix experts et d'institutions représentatives de trente pays européens, s'efforçant de résoudre des questions au moyen d'un programme de recherche comparative sur les évolutions des politiques et des supports culturels, l'éducation culturelle et divers domaines d'activité d'artistes professionnels.
- **Observatorio das Actividades Culturais – Lisbonne**  
Cet organisme a été fondé en septembre 1996 par le ministère de la Culture du Portugal, l'Institut des sciences sociales de l'Université nouvelle de Lisbonne (Universidade Nova de Lisboa) et l'Institut national de statistique. Cet Observatoire rassemble et diffuse régulièrement et systématiquement des informations sur les évolutions constatées dans le domaine des activités culturelles.

- **Agence de la Francophonie**  
L'Agence intergouvernementale de la Francophonie développe des programmes de coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, des médias, de l'économie et de la bonne gouvernance entre ses cinquante états et gouvernements membres.
- **Réseau CULTURELINK – Zagreb**  
Le Réseau des réseaux de recherche et de coopération dans le domaine du développement culturel, a été créé par l'UNESCO et le Conseil de l'Europe en 1989 et a son siège à l'Institut des relations internationales du Zagreb (Croatie). Outre la recherche, ses activités englobent le développement de bases de données et la publication de la revue « Culture-link ».
- **EUCLID – Information, nouvelles et analyses européennes et internationales pour le secteur des arts et de la culture, Liverpool.**  
EUCLID fournit des informations et des services de consultants dans le cadre européen et international. Il entreprend des projets de recherche et d'évaluation pour la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et d'autres organismes européens.
- **International Arts Bureau – Londres**  
Organisme indépendant, créé en 1994, qui se spécialise dans les affaires culturelles internationales. Son action est diverse : recherche et collecte de renseignements ; services de consultants ; suivi et diffusion de l'information grâce à des échanges avec les organisations intéressées et à des publications ; fourniture d'informations et d'avis gratuits aux institutions et aux agents du Royaume-Uni qui financent des activités culturelles. Le Bureau suit à l'échelon international l'évolution des politiques culturelles, les projets d'introduction de nouvelles dispositions législatives et le financement des nouvelles réalisations. Une partie des informations recueillies figure dans sa publication, l'International Arts Navigator.

### Les réseaux en Amérique du Sud

- **Observatoire des politiques culturelles de São Paulo**  
Cet observatoire ne possède pas de site web. Il est hébergé au Museo de Arte contemporaneo – Observatorio de políticas culturales à Sao Paulo au Brésil
- **Observatorio cultural – Buenos Aires**  
Cet Observatoire, créé par la Faculté des sciences économiques de l'Université de Buenos Aires, étudie l'impact des politiques culturelles d'un point de vue national ou régional. En produisant des informations et des rapports spécialisés, il s'efforce de maintenir des relations avec les institutions similaires du monde entier pour échanger des données sur la culture.

### Les réseaux en Australie

- **Australian Key Centre for Cultural and Media Policy – Griffith University, Australie.**  
Ce centre a pour mission de renforcer la connaissance des politiques de la culture et des médias et des processus qui s'y rapportent et de répondre, en matière de politiques, aux besoins de ces deux secteurs de la société australienne. Il a établi un réseau national de recherche et publie une revue dont le titre est « Culture and Policy ».
- **IFFACA – The International Federation of Arts Councils and Culture Agencies**  
Le premier réseau national des arts qui a pour mission de recenser des ressources internationales pour tous les publics qui exercent des responsabilités dans la diffusion des arts.
- **Australia Council, Arts Victoria**  
Le Conseil australien est un organisme dont le but est de soutenir et promouvoir la pratique et les plaisirs des arts.

### Les réseaux en Afrique

- **Observatory of cultural policies in Africa**  
La création de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) a été proposée en mai 2001 à l'issue d'une série de consultations et de réunions régionales d'experts (Kinshasa, août 2000; Pretoria, janvier, 2001; Le Cap, mai 2001) organisées conjointement par l'Organisation de l'Unité Africaine, la Fondation Ford et l'UNESCO. Quarante-dix experts, représentant les diverses régions de l'Afrique ainsi que les différentes disciplines et organisations concernées, ont participé à ce processus de consultations préparatoires. L'Observatoire a pour mission de suivre l'évolution de la culture et des politiques culturelles dans la région et d'encourager leur intégration dans les stratégies de développement humain par des actions de sensibilisation, d'information, de recherche, de formation, de mise en réseau, de coordination et de coopération aux niveaux régional et international.
- **Groupe 30 – Dakar, Sénégal**  
Groupe 30 : un réseau d'échange Sud-Sud ; son crédo : la médiation culturelle. Les pays concernés : Burkina Faso, Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Congo, Centre Afrique, Cameroun, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Niger, Madagascar, Mali, R.D.C, Sénégal, Sierra Léone, Tunisie, Tchad, Togo, Zimbabwe. Les opportunités de coopération, et par conséquent de développement d'activités culturelles, existent. Cependant, un cadre d'échanges, regroupant les acteurs de la culture en Afrique faisait jusque-là défaut. Les rares tentatives de regroupement n'ont pas dépassé le niveau local. Depuis dix ans, le Groupe 30-Afrique a investi le créneau, au seul bénéfice des créateurs

## Des organismes d'appui

### Des organismes de recherche

L'Université de Nottingham-on-Trent a nommé le premier professeur de politique culturelle du Royaume-Uni, Colin Mercer, à la tête de l'[Unité de recherche sur les politiques et la planification culturelles](#), qu'elle vient de créer à la Faculté des sciences humaines. Cette unité fournira une solide base de connaissances et de recherches aux personnes dont l'action a trait aux politiques et à la planification culturelles, qu'il s'agisse du secteur subventionné ou du secteur commercial, et les aidera à

adopter une conception plus intégrée de l'élaboration des stratégies. L'Unité étudiera aussi la relation entre la politique culturelle et économique, la politique sociale et environnementale, ainsi qu'entre le développement culturel durable et la qualité de la vie dans les communautés, les villes, les régions et les nations.

La Havane a institué le [Centro de superacion para la cultura](#). Ce centre est une institution du ministère de la culture dont l'action porte, à l'échelle de pays, sur la gestion et le développement socioculturels, sur la mise en valeur des ressources humaines par la création de capacités et les programmes relatifs aux diplômés d'université.

#### Des organismes de veille/ressources

- [ERICarts european institute for comparative cultural research](#). Voir les réseaux en Europe
- [The Cult Gazette, lettre du Parlement européen de la culture](#),
- [National art education association](#). L'association publie une revue qui traite : des textes officiels en matière d'art, de développement de l'enfant, des pratiques de classe, de l'histoire de l'éducation à l'art, etc.
- Source d'information sur les modes de financement de la vie culturelle dans les pays d'Europe centrale et orientale, le [Regional observatory on financing culture in East-Centrale Europe](#), couvre dix-sept Etats situés entre la Baltique et l'Adriatique. Il cherche à combler le fossé qui persiste entre la vaste documentation disponible sur les financements culturels dans la région et les indications fiables de première main souvent difficiles d'obtenir. En tant qu'organisation spécialisée, l'Observatoire s'efforce de faciliter la recherche, de rassembler, de fournir des informations et d'établir des contacts dans des domaines où interviennent le financement de la culture et les politiques, la législation et les statistiques
- L'[International federation of arts councils and culture agencies](#) (IFACCA). Le premier réseau national des arts qui a pour mission de recenser des ressources internationales pour tous les publics qui exercent des responsabilités dans la diffusion des arts.
- L'[Observatorio das actividades culturais](#). Voir les réseaux en Europe
- Le Service culture éditions ressources pour l'éducation nationale (SCEREN) a publié le *Catalogue Arts et culture 2002*. Ce catalogue des produits Arts et Culture réunit une sélection de plus de six cents produits édités par CNDP. Il montre la très grande richesse et la diversité de la production offerte, sur tous supports : ouvrages, revues, vidéocassettes, cédéroms, dossiers en ligne, DVD. Il s'adresse en priorité aux enseignants mais concerne aussi les élèves, les parents d'élèves, les acteurs culturels du terrain.

#### Des organismes de promotion

La [Fondation culturelle européenne](#). Elle fête actuellement son 50ème anniversaire. Créée par Robert Schuman et Denis de Rougemont, elle développe une politique de la culture pan-européenne : art, culture, éducation, médias qui se concrétise par les programmes Tempus, Erasmus, Eurydice. Ces programmes concernent des étudiants, des jeunes chercheurs, des centaines d'artistes européens, des milliers de jeunes dans des projets artistiques.

#### Des organismes en direction de l'école

Une réflexion est engagée par la [Commission de la culture et de l'éducation de l'Union européenne](#) : Aspects culturels de l'UE ; Politique de l'éducation de l'UE

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la formation français, a créé en 1988 le [Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle](#). Ce conseil, jugé trop lourd dans son fonctionnement, vient d'être remanié. Il est désormais composé de représentants des collectivités locales, de personnalités qualifiées, de personnels issus du milieu éducatif et/ou culturel, de professionnels ; d'un conseiller pour l'éducation artistique et culturelles dans une DRAC ; d'une personne représentant l'édition et/ou les industries culturelles ; de deux représentants de parents d'élèves. Il intervient à titre de conseil, pour émettre des propositions et pour diffuser de l'information.

### Des expériences : Arts, culture, scolarisation en « milieux difficiles »

#### En France

Démocratiser l'accès au savoir et à la culture, introduire des enjeux culturels dans l'ordinaire de la classe, mettre en place des projets d'envergure sont des objectifs nécessaires, particulièrement dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP). Pour s'inscrire dans une telle démarche, les enseignants questionnent leurs pratiques et s'inscrivent dans une dynamique d'équipe pédagogique. Les enfants sont dans des systèmes culturels qui sont aussi des systèmes de valeurs. « Le travail d'allers et retours entre culture savante et culture populaire reste extrêmement difficile à opérer pour des raisons qui tiennent à leurs positionnements dans notre pays, à des représentations de la culture des élèves de ZEP mais aussi à des insuffisances dans la formation des enseignants » (Marceline Laparra, *Des rapports entre culture et apprentissages à l'Ecole, Pari Rep*, n° 2, octobre 2002). Marceline Laparra dans [Quelle politique culturelle pour quels apprentissages dans l'éducation prioritaire ?](#) défend la thèse que les malentendus culturels sont nombreux au sein même des classes ou au cours des actions pédagogiques en raison des différences entre les pratiques culturelles des familles, des élèves et des enseignants. Elle développe des exemples de ces malentendus en classe de maternelle et à l'école élémentaire. Les enseignants valorisent ainsi le livre comme support d'histoires à raconter alors qu'il peut aussi être utilisé pour classer les objets du monde, ce qui est aussi une pratique culturelle. (Intervention aux journées académiques de l'éducation prioritaire, Châlons en Champagne, 17 octobre 2001). Alain Bougarel s'interroge : [les activités culturelles sont-elles possibles en ZEP ?](#) Il conclut, « chaque plage horaire de présence à l'école, au collège ou au lycée, doit permettre aux élèves de déployer une activité intellectuelle à partir d'activités scolaires traditionnelles, à partir d'activités culturelles ou à partir d'autres activités encore. La question n'est pas « culture, oui ou non ? » mais, quelle que soit l'activité menée, « mobilisation intellectuelle, oui ou non ? ». Le ministère de l'Education nationale a constitué un dossier pour donner des outils aux acteurs impliqués dans les activités culturelles à l'école. [Culture et ZEP](#), consultable en ligne, s'articule autour de trois dimensions qui semblent former le socle d'une éducation culturelle visant en particulier à développer des modes d'appropriation des connaissances : l'inscription des activités culturelles dans une possible expérimentation du rapport au temps et à l'espace ; le recours à la médiation culturelle avec l'apprentissage de langages spécifiques ainsi que la construction et le partage de langages communs ; la coopération avec les professionnels et les lieux de la culture qui contribue à la diversification des situations d'apprentissage.

Quelques ouvrages ou articles traitent de cette problématique, parmi eux, celui d'Olga Baudelot et Sylvie Rayna, [Les bébés et la culture : éveil culturel et lutte contre les exclusions](#). L'ouvrage est organisé autour de la présentation des résultats d'une recherche entreprise à l'INRP (par le CRESAS, centre de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire) sur le développement des actions culturelles dans le domaine de la petite enfance. La question est de savoir si ces actions peuvent constituer une forme de prévention précoce des inadaptations scolaires et un des moyens de lutte contre les exclusions. La première partie de l'ouvrage est consacrée à la politique actuelle d'éveil culturel de la petite enfance et à sa mise en œuvre, à travers les discours de représentants ministériels concernés, de responsables d'associations et d'organismes nationaux impliqués sur le terrain. La seconde partie concerne les principaux résultats des analyses des coordinatrices de l'ouvrage qui portent sur trois niveaux : national, politique de la ville (caractéristiques des politiques municipales de la petite enfance) et local (actions menées par les acteurs de terrain). L'ouvrage se termine par une troisième partie qui propose des analyses psychologiques, sociologiques et anthropologiques à propos du jeune enfant et de la culture.

Une université d'été, [Culture contre l'échec scolaire : former des citoyens en favorisant l'intégration des jeunes en situation d'échec scolaire par l'accès aux lieux de culture](#), organisée en 2001, a rassemblé des enseignants, des responsables de l'action culturelle dans les académies, des responsables d'établissements et directeurs de théâtre. Elle a permis de réfléchir sur le rôle que peuvent et doivent jouer les lieux de culture dans la conquête et l'apprentissage de la citoyenneté. Les ateliers et les interventions ont permis d'avancer la réflexion et d'échanger les pratiques sur les thèmes suivants : l'appropriation des lieux de culture par les jeunes, l'action culturelle au cœur de l'acte pédagogique, la politique culturelle des établissements, le récit d'expériences de partenariat et la présentation du programme « Dix mois d'école et d'opéra » qui s'adresse en priorité aux jeunes scolarisés, en zones d'éducation prioritaire ayant pour la plupart, difficilement accès aux lieux de culture.

Plus globalement, la scolarisation en « milieux difficiles » est traitée à l'INRP par le [Centre Alain Savary](#).

### A l'international

- Le Royaume-Uni s'intéresse au rapport arts, culture, école en milieu difficile. [Arts-education interface: a mutual learning triangle?](#) Le rapport présente les conclusions d'une recherche sur les arts et l'éducation. Lancée en 2001 par les Arts Council of England et le Regional Arts Boards, cette étude a pour but d'explorer les rapports entre les arts et l'éducation à travers un programme basé sur les Arts. Elle a été réalisée dans les Education Action Zones (EAZ) de Bristol et Corby. Trois objectifs ont été définis : examiner les conséquences des différentes interventions sur les élèves et les jeunes gens, les enseignants, les écoles, les artistes et les associations ; explorer les facteurs qui ont des conséquences sur la portée et la qualité des résultats ; tirer des enseignements généraux pour permettre de développer ces expériences. Les jeunes découvrent qu'apprendre peut être une expérience agréable. Les résultats montrent que l'éducation artistique influe sur leur « santé mentale ».
- L'expérience de la Belgique s'étend à un public plus large que le public scolaire. [Participation et expression artistique des publics fragilisés](#). Ce projet s'inscrit dans le domaine « art et culture » soutenu par le CERA (il soutient des projets socio-sociaux dans six domaines : lutte contre la pauvreté ; art et culture ; agriculture, horticulture et environnement ; médico-social ; enseignement/formation et entrepreneuriat). Il s'agit d'encourager des publics fragilisés financièrement, socialement ou physiquement, à participer à des activités culturelles, en faisant appel à des artistes professionnels pour les aider à concevoir et réaliser une production artistique. La participation et l'expression artistiques pour des publics particulièrement fragilisés se situent souvent en amont d'un éventuel programme de réinsertion sociale et professionnelle. Il s'agit avant tout pour les participants de reprendre confiance en eux, de découvrir et exploiter leurs capacités et talents, de rencontrer d'autres personnes, de réaliser un projet de qualité avec ses exigences et ses plaisirs, etc. Diverses expériences réalisées ont révélé un impact positif important sur les personnes et des changements dans leur vie.
- Au Canada, [Dossier de ressources pour la promotion des arts](#), Conseil des Arts du Canada, Plaidoyer pour les arts. : promotion des arts – Education et engagement des jeunes canadiens. La participation à des activités artistiques favorise la confiance des jeunes et un rendement académique supérieur. Les arts aident les jeunes à développer une pensée critique et créative au-delà de ce que la télévision pourrait faire. Les programmes d'arts, pour jeunes à risque, sont particulièrement importants puisqu'ils leur permettent de s'exprimer de façon positive et leur ouvrent la voie à des carrières satisfaisantes.
- Aux États-Unis, The Art in Peacemaking: [A Guide to Integrating Conflict Resolution Education Into Youth Arts Programs](#), cette publication de 2002 est le résultat de quatre années de collaboration entre les Arts Endowment et l'Office of juvenile justice and delinquency prevention. Il situe le rôle des arts dans la résolution des conflits chez les jeunes. Le rapport propose des activités artistiques pour chaque type de conflits.
- Des revues internationales se sont penchées sur ce thème. Ainsi, la revue « *Journal of Child psychology and psychiatry* », a publié en février 2005 un article sur [l'Evaluation of a classroom program of creative expression workshops for refugee and immigrant children](#), l'article décrit un programme d'évaluation de l'effet des enseignements artistiques sur les enfants immigrés ou multi-ethniques.
- [La practica educativa des arte entre ninos y jovenes marginados. Entrevista con M.G.Lima](#). Un article de la revue « *Cultura y educacion* » de mars 2004. Les auteurs décrivent les méthodes de travail d'enseignants d'arts plastiques auprès des populations à risque et des groupes culturels multiples.

### Conclusion

Les pays investigués ont la même conviction et les mêmes priorités concernant les arts, la créativité et l'éducation culturelle : la créativité est importante et son développement doit être encouragé dans les écoles. Ces pays mettent en œuvre des processus afin d'introduire les arts dans les curriculums pour augmenter le profil et le statut des arts à l'école. De nombreux pays établissent des rapports, réunissent des commissions, mettent en place des réseaux, mais ces mesures ne sont pas suffisantes. L'éducation artistique est loin de bénéficier à tous et même les enfants touchés à un moment de leur scolarité ne manifestent pas à l'âge adulte autant qu'on pourrait s'y attendre un intérêt durable pour les arts. Il s'agit maintenant de mettre en place une politique d'évaluation des actions engagées ces dernières années tant au plan quantitatif que qualitatif. Les expériences menées aujourd'hui devraient permettre de recueillir suffisamment d'informations pour avoir une vision précise des actions efficaces en matière d'éducation artistique en France et à l'international.

Des rendez vous à ne pas manquer vont constituer les temps forts de la politique artistique et culturelle des années 2006 et 2007 :

- Le [Sommet mondial des arts et de l'éducation de l'UNESCO](#) se déroulera à Lisbonne en mars 2006. Un mini sommet préparatoire organisé par le Australia Council, Arts Victoria et Victorian Arts Centre, a eu lieu à Melbourne les 11 et 12 septembre 2005. Trente délégués de près de vingt pays (dont le Danemark, les États-Unis, l'Inde, l'Angleterre, l'Espagne et le Congo) ont fait part de leur expertise aux personnalités invitées, les professeurs Ken Robinson et Anne Bamford.
- The [World summit on Arts and Culture: transforming places, transforming lives](#), juin 2006, à NewcastleGateshead. Le sommet va s'interroger sur trois types de « régénérations » à travers l'art et la culture. Une transformation de l'environnement physique, de l'environnement social et de l'environnement économique. Cinquante pays seront représentés.
- La [publication d'un compendium mondial de recherches sur les arts et l'éducation](#) publié par l'UNESCO, écrit par Anne Bamford. Ce rapport repose sur des études menées par la FICAAC et l'Australia council. Il contient des informations sur les effets de programmes à haute teneur artistique sur l'éducation des enfants et des jeunes gens, et comprend des études de cas effectuées dans le monde entier.
- La constitution d'une [base de données sur les experts en politique culturelle](#). Projet mené en collaboration entre l'IFACCA et la Fondation Beikman des Pays-Bas. Base réalisée sous la direction de Diane Dodd (Barcelone), (le site est en cours de réalisation).
- La France, quant à elle, va organiser à Paris, en janvier 2007 un [symposium européen et international sur la recherche en matière d'évaluation des effets de l'éducation artistique et culturelle](#) sur les enfants et les jeunes. Il aura pour objectif de procéder à un état des lieux des résultats obtenus et des recherches en cours. Le champ couvert par ces recherches doit être entendu dans un sens plus large que celui d'éducation artistique et culturelle en France à savoir les enseignements artistiques inclus dans les programmes scolaires, les actions menées en matière d'éducation artistique et culturelle pendant le temps scolaire et les temps de loisirs, les enseignements artistiques dispensés en dehors du temps scolaire par les établissements d'enseignement spécialisé.

*Rédactrices* : Brigitte Bacconnier et Françoise Poyet

Cette lettre d'information est une publication mensuelle de la cellule Veille Scientifique et Technologique de l'Institut national de recherche pédagogique.

© INRP

- [Vous abonner ou vous désabonner](http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/Abonnement.htm)
- [Nous contacter](http://www.inrp.fr/vst/Contact.php)
- [Consulter les nouveautés](http://www.inrp.fr/vst/Dernieres_MAJ.php)

**Veille scientifique et technologique**

**Institut national de recherche pédagogique**

19, allée de Fontenay – BP 17424 – 69347 Lyon cedex 07  
Tél. : +33 (0)4 72 76 61 00 – Fax. : +33 (0)4 72 76 61 93